

Guide et conditions de participation au

vide-dressing



Guide de vente en 8 étapes

1ère étape : Inscris-toi en ligne

Rends-toi sur le site Paillette vide-dressing pour remplir le formulaire de dépôt, assure-toi d'écrire de bonnes informations, car elles serviront lors du paiement des gains à la fin de la vente. Une fois le formulaire envoyé tu recevras un mail. Il te suffira de payer pour confirmer ta venue !

Réserve ta participation en sélectionnant une demi-portant, soit la mise en vente de 20 articles pour des frais de 15€ avec la possibilité d'en sélectionner plusieurs.

2ème étape : Sélectionne tes articles

Choisis soigneusement les vêtements et accessoires que tu souhaites vendre, en privilégiant les articles tendance, de saison et en bon, voire très bon état.

CONSEILS

Focalise-toi sur la qualité

Opte pour des articles de saison

Privilégie les articles tendance

Pense aux accessoires (sacs, ceinture,..)

3ème étape : Fixe tes prix

Définis un prix juste pour chaque article : Fixer le bon prix est essentiel pour attirer les acheteuses et vendre efficacement.



Voici quelques conseils pour t'aider à déterminer des prix justes :

Évalue l'état de l'article : L'état de l'article doit déterminer une grande partie de son prix. Un article en excellent état peut être vendu à un prix plus élevé !

Compare avec des articles similaires : Avant de fixer tes prix, vérifie des articles similaires sur des plateformes de vente de seconde main. Cela t'aidera à voir combien d'autres vendeurs demandent pour des articles de même marque, même modèle et dans un état similaire.

Reste attractif pour les acheteuses : Les acheteuses sont généralement à la recherche de bonnes affaires. Un prix trop élevé risque de dissuader, alors qu'un prix juste, peut rendre ton article très attractif. L'objectif est de proposer des articles à un prix compétitif tout en reflétant leur qualité.

Prends en compte la marque : Les articles de marques reconnues peuvent justifier un prix plus élevé alors n'oublie pas de le mentionner et d'adapter le prix en fonction de la popularité et de la demande pour cette marque.

4ème étape : Remplis ta fiche de dépôt

Après avoir finalisé ton inscription et réglé le(s) portant(s), tu recevras une fiche de dépôt par e-mail. Cette fiche te permettra de lister les articles que te souhaiteras mettre en vente en précisant pour chacun une brève description, la taille et le prix.

Cette fiche servira à "Paillette" pour créer les étiquettes nécessaires à la vente. Elle te sera également utile pour vérifier, lors de la récupération de tes invendus, les articles vendus et ceux restants. **Cette étape est essentielle pour assurer le suivi des ventes.**

Les étiquettes : Après avoir envoyé ta fiche de dépôt à "Paillette", les étiquettes seront préparées et te seront remises lors du dépôt de tes articles le jour de l'événement. Tu pourras les installer toi-même ou solliciter l'aide de notre équipe si nécessaire.

5ème étape : Prépare tes cintres (le vide-dressing peut t'en fournir si tu le souhaites)

Nous fournissons le matériel d'exposition nécessaire pour présenter les articles, les portants, les tables et les étagères. "Paillette" peut fournir des cintres si nécessaire pour présenter tes articles. Tu as également la possibilité d'apporter tes propres cintres, mais nous te conseillons de ne pas utiliser ceux auxquels tu tiens particulièrement, car il se peut que tu ne repartes pas avec les mêmes à la fin de l'événement.

Un numéro te sera attribué lors de l'envoi de la fiche de dépôt, il s'agit du numéro du portant sur lequel tu devras déposer tes articles lors du créneau de dépôt.

6ème étape : La vente privée et publique !

Lorsque tu déposes tes articles, tu as la possibilité de participer aux ventes privées réservées aux vendeuses. Ensuite, ta présence n'est pas requise lors de la vente, donc tu peux profiter de ton temps libre ! Pendant ce temps, l'équipe de "Paillette" se charge de la gestion des ventes auprès des acheteuses.

7ème étape : Le retrait des invendus

À la fin de l'événement, tu es responsable de la récupération de l'ensemble de tes articles non vendus. Un créneau de 2 heures est prévu afin de permettre à chacun de venir récupérer ses articles dans les meilleures conditions.

8ème étape : Réception des gains

Un listing détaillant les articles vendus te sera envoyé par email dans les 48 heures suivant l'événement. En comparant ce listing avec la fiche de dépôt que tu as remplie avant le vide-dressing, tu pourras vérifier que tous tes invendus ont bien été récupérés.

Le montant de tes ventes, après déduction de la commission de 25% perçue par Paillette, sera viré directement sur le RIB que tu as indiqué lors de ton inscription en ligne, dans un délai de 4 jours ouvrés.

Rappel : les frais de commission de Paillette Vide-dressing sont de 25%.

Conditions générales de participation

Les présentes conditions générales de participation s'appliquent à toute réservation passée par une vendeuse concernant les prestations proposées par Paillette Vide-Dressing (ci-après, "l'organisateur").

La finalisation d'une inscription induit votre acceptation expresse des présentes conditions générales de participation.

Exécution de la demande

Le Vide-dressing Paillette est soumis à une obligation de moyen et non de résultat. Il ne peut être tenu pour responsable en cas de ventes insuffisantes et de chiffre d'affaires pas assez élevé.

Les réclamations relatives à l'exécution des prestations doivent être formulées par écrit auprès de Paillette Vide-dressing avant la fermeture de la manifestation au public. Nous n'accepterons aucune réclamation après cette date.

1. Informations sur les articles

Les articles proposés à la vente dans le cadre du vide-dressing "Paillette" sont des articles d'occasion. Chaque article est décrit avec précision sur son étiquette, incluant la marque, la taille et le prix. L'acheteur accepte d'acheter les articles en l'état, en connaissance des informations fournies. Aucun retour ou remboursement ne sera possible après l'achat d'un article.

Le Vide-Dressing accepte les articles de mode et accessoires en bon état et propres qui vous appartiennent exclusivement. Le Vendeur ne peut proposer des vêtements de tiers. Les vêtements, chaussures, sacs, et autres accessoires doivent être en bon état et prêts à être portés. Les articles contrefaits ou interdits sont strictement refusés et ne seront en aucun cas acceptés. Le vide dressing se réserve le droit de refuser les articles non conformes à notre politique.

Nous encourageons la vente d'articles de qualité, durables et en bon état (voir la liste des marques recommandées lors de l'onglet "étape 3 : fixe tes prix").

2. Prix et paiement

Les prix des articles sont indiqués en euros et incluent toutes les taxes applicables. Les moyens de paiement acceptés sont : espèces et cartes bancaires.

Tous vos paiements doivent être effectués au moment de l'achat. Aucun crédit ou paiement différé ne sera accepté.

3. Retour et remboursement

Articles achetés

Les articles achetés lors du vide-dressing sont vendus en l'état, comme des articles d'occasion. Par conséquent, aucun retour ni remboursement ne sera accepté après l'achat.

Réservation de portant

Aucune annulation ni remboursement ne sera accordé pour vos réservations de portants. Si une vendeuse décide de se désister après avoir réservé un portant, la somme payée pour la réservation restera acquise à "Paillette".

4. Responsabilité

Garantie des articles

Aucune garantie n'est appliquée aux articles vendus dans le cadre du vide-dressing, en raison de leur nature d'occasion. Les vendeuses garantissent toutefois que les articles de marque sont d'origine. En cas de contrefaçon, la responsabilité incombe exclusivement à la vendeuse concernée. "Paillette" décline toute responsabilité à cet égard.

Articles défectueux

Si un article présente un défaut visible (exemple : trou, tâche importante), et qu'une négociation est entamée sur place, un rabais maximal de 5 euros pourra être appliqué à la discrétion de "Paillette".

Articles abandonnés

À la fin de l'événement, les vendeurs sont responsables de la récupération de l'ensemble des articles non vendus. Sous réserve de non-récupération des articles par le vendeur dans un délai d'une semaine après l'événement, "Paillette" se réserve le droit de récupérer ces articles et de les donner à une association caritative.

5. Protection des données personnelles

Les informations personnelles collectées dans le cadre du vide-dressing sont traitées avec soin et conformément à la réglementation applicable sur la protection des données. Les données sont utilisées uniquement pour gérer les participations, ventes et paiements liés à l'événement.

Les données ne seront ni revendues ni partagées avec des tiers sans consentement préalable, sauf obligation légale. Les participants ont le droit d'accéder, de modifier ou de demander la suppression de leurs données personnelles en contactant "Paillette".

6. Vol et pertes

Les vendeuses confient leurs articles à "Paillette" pour la durée de l'événement. Bien que "Paillette" mette en œuvre des mesures raisonnables pour assurer la sécurité des articles, elle ne peut être tenue responsable en cas de vol, perte ou dégradation. Les vendeuses reconnaissent et acceptent ce risque lors du dépôt de leurs articles.